

Les sites naturels de compensation

**Carmen Cantuarias-Villessuzanne
MTES/CGDD/SEEIDD/ERNR1**

31 janvier 2018

Photo : A. Bouissou/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

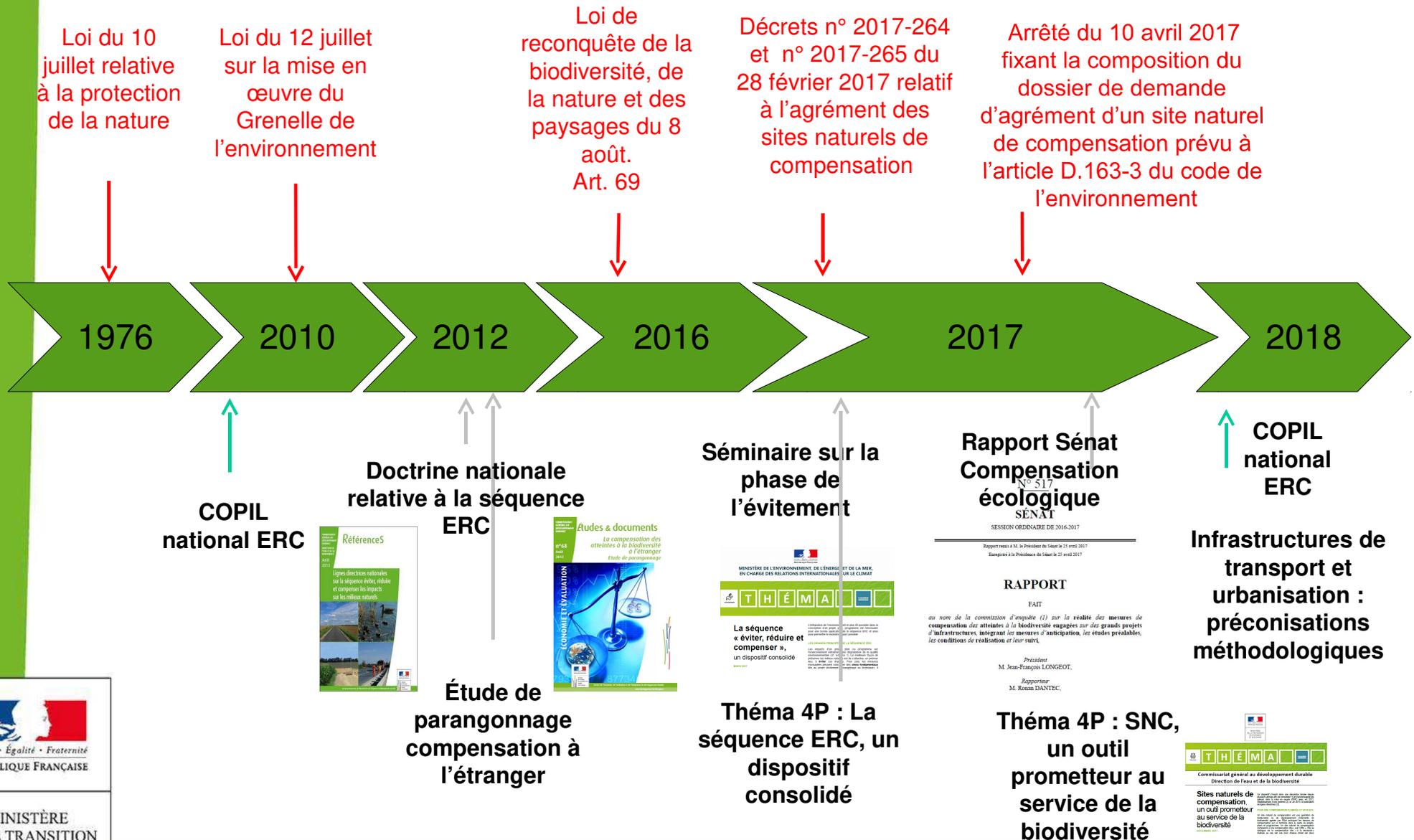
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Plan de la présentation

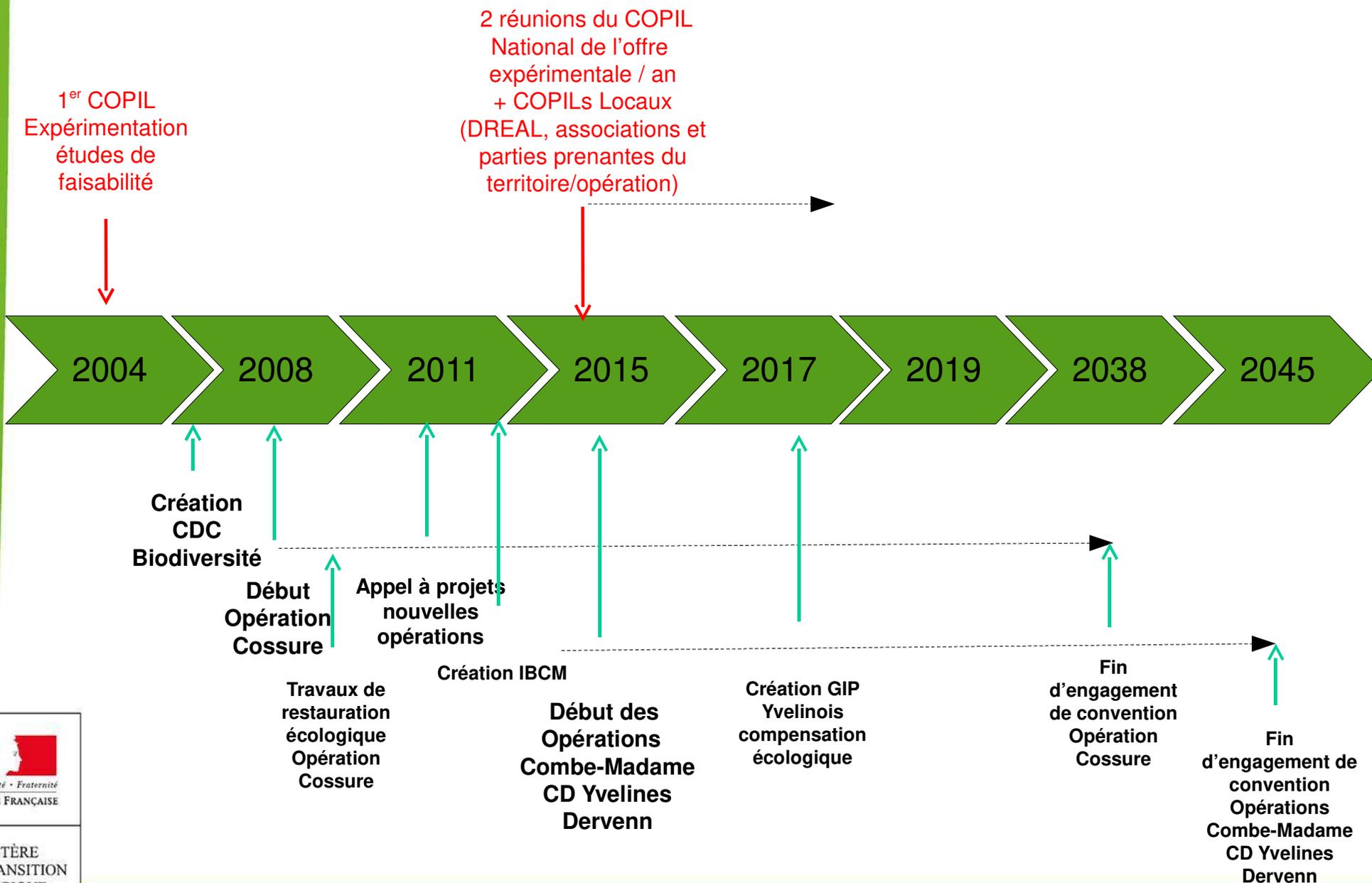
- Dates clés des sites naturels de compensation
- État d'avancement des opérations expérimentales
 - Opération Cossure
 - Opération Combe-Madame
 - Opération Yvelinoise
 - Opération Dervenn
- Points d'attention et perspectives



Dates clés des SNC (1/2)

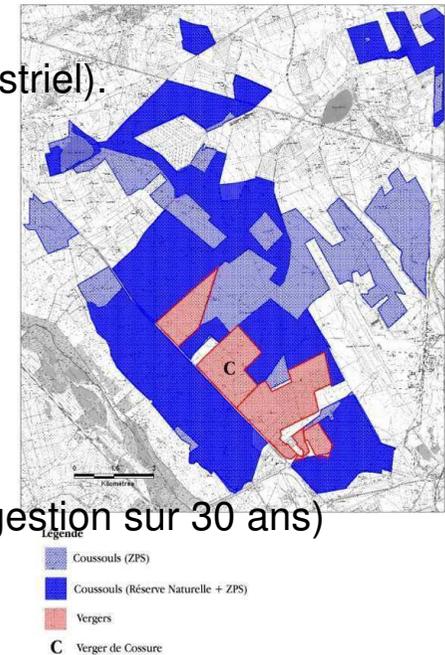


Dates clés des SNC (2/2)



Opération Cossure

- Région PACA (plaine de Crau), 357 ha acquis en 2008 (ancien verger industriel).
- Premier site expérimental de compensation par l'offre en France.
- **Principales mesures :**
 - Arrachage d'arbres et démantèlement du réseau d'irrigation.
 - Sécurisation de lignes électriques.
 - Gestion par pâturage (2 couples d'éleveurs de brebis).
 - Transfert de semis.
 - Gîtes pour lézards ocellés.
- **Budget de l'opération :** 12,5 M€ HT (terrains, restauration écologique et gestion sur 30 ans)
- **Bilan écologique (premiers résultats):**
 - Satisfaisants pour l'avifaune ; non satisfaisants pour les lézards ocellés.
- **Unité de compensation :** hectare d'habitat favorable à des espèces ciblées (ex: outarde canepetière, ganga cata, lézard ocellé).
Prix de l'unité : 35 000 € HT (fin 2008) ; 43 367 € HT (décembre 2015).
- **Rapport de bilan à mi-parcours (CDC Biodiversité) et rapport de l'État (en cours).**



Opération Combe-Madame

Présenté par EDF en réponse à l'appel à projet de 2011.

- **Objectif** : Développer une offre de compensation spécifique aux milieux alpins, réponse aux pressions d'aménagement locales :
 - Hydroélectricité.
 - Stations de sports d'hiver.
 - Exploitations forestières.
 - Programmes d'urbanisme des communes de montagne.
- **Principales mesures:**
 - Ouverture de milieux (tétrasy lyre).
 - Création de milieux de transition.
 - Gestion forestière.
 - Restauration des mares/ zones humides.
- **Choix du site : Combe Madame**
 - Maîtrise foncière sur grande surface.
 - Acteurs du territoire fédérés (mairie, groupement pastoral).
 - Enjeux écologique et humain (usages, pastoralisme, randonnées, ski).
 - Fermeture de milieux et diminution des effectifs de tétrasy lyre.
- **Étapes :**
 - Phase 1 (2012-2016) : Diagnostic écologique ; 2013 : Création IBCM ; 2015 : Démarrage officiel.
 - Phase 2 (début en 2015) : Mesures de restauration (création et réhabilitation de milieux) et protection (maîtrise de fréquentation humaine, communication).
 - Phase 3 (début en 2017) : Vérification de l'additionalité écologique (conduite pastorale).



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Bilan technique :

- Maîtrise de la fréquentation : LPO Biodiv'sport (zones de quiétude), kit de communication.
- Pastoralisme : Estive 2017 positive, incertitude sur l'équilibre.
- Complément d'expertise sur les milieux forestiers.
- Apports méthodologiques (thèse CIFRE équivalence écologique).

Crédits photo : IBCM

Opération Yvelinoise

Présenté par CD Yvelines en réponse à l'appel à projet de 2011.

- **Objectifs** : (i) Consolider une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts secs dans la vallée de la Seine au nord des Yvelines (78), (ii) favoriser le développement des espèces patrimoniales associées et (iii) conforter les continuités écologiques structurantes.
- **Principales mesures: variables selon le site, par exemple** :
 - Créer et maintenir une mosaïque de milieux ouverts et arbustifs.
 - Favoriser le maintien de la flore patrimoniale.
 - Diversifier la faune.
 - Gérer les espèces exotiques envahissantes.
- **Choix des sites** :
 - 5 sites de compensation (2015) + 7 sites projets d'extension (variable de 1 à 45 ha/site).
- **Étapes** :
 - 2015 : 5 sites de milieux ouverts (78 ha).
 - 2017 : Création du GIP (CD78 et CD92 (60%), secteur public (40%), secteur privé (voix consultative) ; projet d'extension : milieux ouverts (32 ha), zones humides (47 ha), boisés (26 ha).
 - 2018 : Extension de l'offre (total 183 ha), bilan des diagnostics, états initiaux de nouveaux sites.
- **Bilan des actions** :
 - Partenariat avec le MNHN : définir les enjeux de compensation, de l'échelle du territoire à l'échelle du projet.
 - Co-construction d'un marché de UC avec les aménageurs et les collectivités.



Opération Dervenn

Présenté par le bureau d'études Dervenn en réponse à l'appel à projet de 2011.

- **Objectif** : Répondre aux pressions d'aménagement sur le sous-bassin de l'Aff (35, Ille-et-Vilaine) en restaurant puis en gérant durablement les habitats et les espèces liés aux zones humides et les milieux associés.
- **Principales mesures:**
 - Restauration des zones humides: prairies, bocages, bords de champs ou de route ; et friches urbaines.
 - Conventonnement avec les agriculteurs.
 - Développement des actifs composites.
 - Suivi de la Norme AFNOR NF X10-900 génie écologique ZH CE.
- **Choix des sites** :
 - Plusieurs sites en études.
- **Étapes** :
 - 2015 : périmètre initial secteurs ouest et sud de Rennes et nord de Redon.
 - 2017 : nouveau périmètre sud de Rennes.
- **Bilan des actions** :
 - Partenariat plusieurs acteurs locaux (SAFER Bretagne, Entreprise Charier, etc.)
 - Dervenn a suivi un changement de dirigeants et la création d'une filiale dédiée à la compensation écologique : « Dervenn compensation écologique ».



Points d'attention et perspectives pour le déploiement des SNC

▪ Du point de vue de l'opérateur de compensation

- Ampleur du site (taille et volume d'unités de compensation : temporalité de vente.
- Le financement des investissements initiaux (foncier et génie écologique) :
 - recours à des prêts adaptés ;
 - recours à des modalités de maîtrise du foncier multiples : conventionnement, acquisition, contractualisation.
- Gestion de l'incertitude écologique.

Du point de vue de l'État

- S'assurer de l'additionnalité :
 - Opérations de compensation devant avoir une réelle plus-value écologique.
 - Construire la compensation à l'échelle d'un territoire : articulation avec les outils de zonage et d'aménagement du territoire (TVB, SCOT, SRCE, PLU, PLUi, etc.).
- Aller vers davantage de pérennité :
 - Au-delà de la durée de l'agrément (30 ans minimum): favoriser des solutions adaptées à très long terme.
 - Financement à long terme de l'entretien des terrains.
- Minimisation des risques de défaillance :
 - Mettre en œuvre des solutions de couverture du risque
- **Co-construction de l'offre de compensation** : volonté de maintenir le COPIL National de l'offre expérimentale, développer des méthodes, supports pour l'émergence de SNC, renforcement de l'expertise de l'État et les acteurs de la compensation.

Contact :

erc-deb-cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Pour aller plus loin....

La page du Ministère dédiée à ERC :

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-lenvironnement>

Une récente publication Thema 4pages SNC un outil prometteur au service de la biodiversité :

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Les%20sites%20naturels%20de%20compensation.pdf>

Documents essentiels :

- **Webinar** : présentation à télécharger :
http://bbop.forest-trends.org/documents/files/loi_franaise_de_reconquete_de_la_biodiversit.pdf

la vidéo : <https://vimeo.com/210614392>
- Doctrine ERC : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Doctrine%20ERC.pdf>
- Lignes directrices :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_TEMIS_0079094
- **Étude parangonnage** :
<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0076/Temis-0076782/20379.pdf>

et ses résumés :

LPS en français :

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0076/Temis-0076783/Point_133.pdf

LPS en anglais :

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0076/Temis-0076783/Point_133_ENG.pdf

